Au Conseil communal de Nyon

INTERPELLATION

Quelles sont les charges particulières des Villes Centres ?

Lorsqu'il est question d'investissement, de budget ou de fiscalité, la question du statut de Ville Centre de Nyon revient régulièrement. Même en l'absence de définition formelle, on voit bien que la Ville Centre finance des prestations dont profitent également les non-résident.e.s, qu'ils habitent dans le district, dans le canton, ou ailleurs. Si ce rôle est en partie déjà reconnu et soutenu à l'aide différents mécanismes de compensation (Région de Nyon, subventions cantonales, etc.), il nous semble qu'il mérite d'être clarifié, en explicitant le montant des charges particulières que doivent assumer les villes.

C'est ce qu'a fait récemment l'Union des Villes Genevoise, en mandatant trois études indépendantes pour déterminer plus précisément ces charges de Villes Centres. L'avantage d'une étude étant d'obtenir des réponses chiffrées. Il serait sans doute utile aux Villes vaudoises de disposer également de ces chiffres.

Je pose donc les questions suivantes à la Municipalité.

- 1. Existe-t-il une ou des études qui précisent le rôle de Ville Centre vaudoise, spécifiquement qui chiffrent quelles sont les charges particulières que doivent assumer ces Villes ?
- 2. Si non, est-ce que la Ville de Nyon pourrait demander à l'Union des Villes Suisses, à l'Union des communes vaudoises, ou à une autre association qu'elle juge opportune, de mandater une ou plusieurs études permettant de préciser le rôle et les coûts spécifique d'une Ville Centre ?

Alexander Federau Déposé à Nyon le 29 novembre 2023

Références

- 1. https://www.rts.ch/info/regions/geneve/14376856-lunion-des-villes-genevoises-veut-se-faire-entendre-par-le-canton.html
- 2. https://uniondesvillesgenevoises.ch/wp-content/uploads/2023/10/Prise-de-position-UVG_AG20230826.pdf